

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

**Décision n° 2131 du 14 février 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie des transports aériens**

NOR : INTJ1301102S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 925 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300457S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2013:

Bardin, Rachel	Nigend : 208 633	Numéro de livret de solde : 8 062 666
----------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2013:

Le Pleux, Alexandre	Nigend : 197 419	Numéro de livret de solde : 8 048 957
Collonge, Thomas	Nigend : 211 598	Numéro de livret de solde : 8 063 316

Fait le 14 février 2013.

*Le général,
commandant la gendarmerie
des transports aériens,
D. STRIEBIG*